




Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à l'une de nos formations ?
Consultez-nous : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Prévention secondaire ou tertiaire

MODULE COMMUN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

 La formation Module Commun APA propose aux animateurs de compléter leur savoir-faire et savoir-être en matière d'accueil des personnes souffrant d'une maladie chronique. Cette formation vous permet d'animer des séances adaptées issues du PACK SPORT SANTE pour un public atteint d'une Affection de Longue Durée (ALD). Cette formation inscrite à l'arrêté du 8 novembre 2018 répond aux compétences attendues dans l'annexe I du décret du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée (Sport sur Ordonnance).

POUR QUI ?

- ❖ Titulaire du diplôme "Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle
- ❖ Titulaire du CQP ALS Option AGEE ou Instructeur Fitness mention cours collectifs
- ❖ Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP – STAPS – etc.)
- ❖ Titulaire d'un Diplôme du secteur médical et paramédical (médecin, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien).

PRÉREQUIS

- ❖ Être titulaire du PCS1
- ❖ Être licencié à la FFEPGV
- ❖ Avoir suivi le module « Culture Fédéral »
- ❖ Être à jour de sa carte professionnelle d'Éducateur Sportif (fournir une impression datée du site EAPS)
- ❖ Posséder une expérience dans le domaine de l'activité physique adaptée
- ❖ Participer au positionnement téléphonique préalable à la formation

LES OBJECTIFS

- ❖ Acquérir les connaissances fondamentales liées aux maladies chroniques
- ❖ Connaître les principales caractéristiques des personnes concernées
- ❖ S'approprier les caractéristiques de l'activité physique adaptée et les connaissances théoriques qui y sont rattachées
- ❖ Concevoir et animer des séances d'activités physique adaptées aux spécificités des pratiquants souffrant d'une maladie chronique
- ❖ S'approprier le contexte de mise en œuvre de séance issues du Pack Sport Santé

CONTENUS DE LA FORMATION

- ❖ Données sur les maladies chroniques les plus développées en France
- ❖ Les principales caractéristiques des personnes souffrant de ces maladies chroniques et les incidences afférentes sur leur qualité de vie
- ❖ Les recommandations appliquées aux activités physiques et sportives : contre-indications médicales, risques physiques, approches psychologiques,
- ❖ Les différentes étapes d'une démarche adaptée en matière d'activité physique au regard des personnes souffrant d'une maladie chronique
- ❖ Les compétences mobilisables pour favoriser le suivi des apports des activités physiques proposées aux pratiquants
- ❖ Présentation des caractéristiques du programme EPGV (principes généraux)
- ❖ Exemples de séances adaptées aux publics

QUELQUES ELEMENTS CHIFFRÉS POUR LA SAISON 2020/2021



TAUX DE SATISFACTION = 89 %



TAUX DE RÉUSSITE = 97 %

Comité Régional EPGV C-VL, 2 Faubourg Saint Jean, 45000 ORLEANS

Déclaration d'activité auprès de la Préfecture d'Orléans sous le n° 24 75 02305 45 - Cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat

N° de SIRET : 32894586000034 - Raison sociale : Association loi 1901

formationepgvcentre@gmail.com / www.sportsante-epgvcentre.fr

| | |
|---|---|
| <p>MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des apports théoriques, Des mises en place pratique, Travail par groupe d'analyse et de proposition de séances adaptées, Immersion dans une séance type | <p>OUTILS DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diaporamas contenus théoriques, Supports de communication, Logiciel d'évaluation et de suivi, Manuel de formation |
| <p>DURÉE ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION</p> <p>= 28 heures</p> <p>→ soit 27 heures formation en centre + 1 heure certification en centre</p> <p>+ <i>Classes virtuelles de suivi post formation : 2 X 1h00 - Créneaux définis durant la formation (non facturés)</i></p> | <p>DATES & LIEUX DE FORMATION *</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 (M1) en centre : les 20 et 21/02/2023 • Module 2 (M2) en centre : les 24 et 25/04/2023 • Lieu M1 et M2 : Blois (41) <p>* Programmation susceptible d'évoluer en fonction des disponibilités du lieu d'accueil de la formation</p> |
| <p>ENCADREMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable de formation : → Carine Lambert, Tuteur-programme • Equipe pédagogique : → Isabelle Sabatier, Tuteur-cours + des intervenants experts (Médecin, kinésithérapeute,...) | <p>DATE LIMITE D'INSCRIPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • 09 mars 2023 |
| <p>MODALITÉS DE VALIDATION ET DE CERTIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Validation</u> : Feuilles de présence, Fiche d'émargement, Formulaires d'évaluation de la formation, Evaluation formative (Quiz / Questionnaires, Mises en situation pratique, Animation de séquences, Etudes de cas) • <u>Certification</u> : → Pour y accéder : Avoir suivi intégralement la formation → Epreuves d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'un projet d'animation auprès d'une ou plusieurs personnes atteinte d'une ALD - Epreuve de connaissance sous forme d'un QCM - Présentation d'un plan de secours | <p>DIPLÔME REMIS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat fédéral "Module Commun APA" |
| <p>POUR ALLER PLUS LOIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous vous conseillons les formations : → Gym'Après Cancer → Diabète et Surpoids | <p>POINTS FORTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certification reconnue à l'arrêté du 8 novembre 2018 dans le cadre du sport par prescription médicale • Cette formation permettra aux animateurs de proposer des activités physiques et sportives adaptées aux besoins des personnes atteinte d'Affection de Longue Durée (ALD) • Une formation personnalisée en lien avec votre projet professionnel • Le travail avec les partenaires et les réseaux • Réflexion sur la séance de Gymnastique Volontaire et le PACK SPORT SANTÉ adapté à ces publics |
| <p>RENSEIGNEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renseignement disponibles sur le site régional Ctrl+clic pour suivre le lien : Activités Physiques Adaptées Sport Santé EPGV CVL (sportsante-epgycentre.fr) | <p>BÉNÉFICES MÉTIER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un contenu pertinent pour les animateurs souhaitant renforcer leurs compétences afin de pouvoir encadrer un public spécifique atteint d'ALD avec toute la diversité que représente la liste de ces ALD. |
| <p>FRAIS DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais d'inscription : Néant • Frais pédagogiques : → Tarif horaire = 40,00 €/h → Soit un coût de formation = à 1 120,00 € → Le coût de la formation peut varier en fonction de sa prise en charge : Une réduction peut être accordée aux stagiaires dont les frais de formation ne sont pas pris en charge au titre de la formation professionnelle selon les critères inclus aux Conditions Générales de Ventes • Frais de transport : à la charge du stagiaire ou d'un financeur • Frais annexes (hébergement/restauration) : à la charge du stagiaire ou d'un financeur • Un devis est établi par l'Organisme de formation en fonction des besoins exprimés et seulement lorsque la formation est dispensée au sein d'un Centre Régional Jeunesse et Sport (CRJS) | |

CONTACTEZ VOTRE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

| | | |
|--|--------------------------------------|--------------------------------|
| Cher : 02 48 50 48 81 | Eure et Loir : 06 48 93 93 70 | Indre : 06 30 29 25 85 |
| Indre et Loire : 06 71 77 28 78 | Loir et Cher : 06 17 79 94 72 | Loiret : 06 36 83 55 09 |